

RAPPEL IMPORTANT... LE DÉNEIGEMENT DES ESCALIERS, PORTES, BALCONS ET FENÊTRES

Avec l'arrivée de l'hiver, le Service de Sécurité incendie de la Ville de Prévost vous rappelle l'importance de dégager la neige et la glace de vos escaliers, portes, balcons et fenêtres. En cas d'incendie, ces accès pourraient être votre seule voie d'évacuation.

Assurez-vous qu'ils soient libres en tout temps pour faciliter votre sortie en cas d'urgence et permettre aux intervenants d'agir rapidement.



Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

La période des Fêtes est synonyme de joie et de célébrations, mais il est important de rester vigilant face aux risques d'incendie. Voici dix (10) conseils pour vous aider à passer des Fêtes en toute sécurité :



ARBRE DE NOËL

- Installez votre sapin naturel ou artificiel loin d'une source de chaleur (plinthe électrique, chauffeuse, foyer, etc.).
- Placez le sapin naturel dans un récipient rempli d'eau et arrosez le pied de l'arbre tous les jours.
- Surveillez le calendrier des collectes après les Fêtes pour vous défaire de votre sapin naturel écologiquement.
- Choisissez un sapin artificiel plutôt qu'un sapin naturel pour diminuer les risques d'incendie.



LUMIÈRES DÉCORATIVES

- Choisissez des lumières homologuées CSA ou ULC. Vérifiez si elles sont en bon état et installées selon les directives du fabricant.
- Éteignez-les la nuit ou avant de quitter votre résidence.



BOUGIES

- Ayez toujours à l'œil les chandelles allumées.
- Placez vos bougies sur une surface stable et loin de toute matière inflammable.
- Gardez-les hors de la portée des enfants et des animaux.
- Éteignez toutes les bougies avant de quitter une pièce ou votre domicile.
- Privilégiez les bougies DEL pour une utilisation sans risque.



CUISINE DES FÊTES

- Évitez toutes distractions lorsque vous faites cuire des aliments (sortir fumer, parler au téléphone, consulter les médias sociaux, etc.).
- Ne rangez pas d'objets dans le four ou sur la surface de cuisson.
- Éloignez les enfants de la cuisinière.
- Prenez soin de bien éteindre les appareils de cuisson avant de quitter la pièce ou votre domicile.



AVERTISSEURS DE FUMÉE ET PILES

- Il est important d'avoir un avertisseur de fumée en bon état par étage.
- Pensez à prévoir des piles supplémentaires afin de ne jamais prendre celles de vos avertisseurs pour mettre dans les appareils ou jouets à piles.
- Choisissez un avertisseur de fumée avec une pile au lithium d'une durée de 10 ans afin de vous assurer d'être en sécurité à plus long terme.



APPAREIL DE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE PORTATIF

- Branchez l'appareil directement dans la prise.
- Utilisez toujours un appareil homologué CSA ou ULC.
- Éteignez-le la nuit ou avant de quitter votre résidence.
- Éloignez de l'appareil toute matière inflammable dans un rayon de un mètre.



RALLONGES ÉLECTRIQUES

- Utilisez des cordons de rallonge homologués CSA ou ULC.
- Ne surchargez pas le circuit électrique. Utilisez plutôt une barre d'alimentation.
- Remplacez tout cordon endommagé ou dégageant de la chaleur.



SORTIES ET VOIES D'ACCÈS

- Déneigez vos sorties, vos balcons, votre terrasse et vos fenêtres après chaque chute de neige.
- Assurez-vous que les voies d'accès menant à ces sorties sont dégagées.



CENDRES CHAUDES

- Laissez refroidir les cendres chaudes dehors dans un contenant métallique muni d'un couvercle en métal.
- Gardez le seau à cendre à un minimum d'un mètre de toute matière combustible.
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.



BRÛLEUR À FONDUE

- Posez le brûleur sur une surface stable qui supporte la chaleur.
- Ne le remplissez jamais lorsqu'il est chaud. Utilisez plutôt un second brûleur.
- Privilégiez un poêle à fondue électrique.